

TMoney devient **Mixx**

C'est notre moment

By 4as

Yas.tg 00404

Passerelles piétonnes
dans le Grand Lomé

**Une solution
inefficace ?** P.6



Lauréat du Prix
d'Excellence RDI-France

La Dépêche

Hebdomadaire d'Information Générale paraissant au Togo

Nouvelle adresse : 18, rue des Mirabelles, Tokoin Doumasséssé, tel: 90 19 66 68 / Courriel: ladepechetg@gmail.com

Directeur de publication: MEWENEMESSE K.Apollinaire

31^e année / N° 1213 du 18 Décembre 2024

Prix: 250 FCFA

CIPRES

**Le Togo reprend la tête
de l'organisation à l'issue
des assises de Lomé** P.4



Sénatoriales :

**La DMP ne s'associe pas
L'ANC n'y voit "aucun sens"** P.3

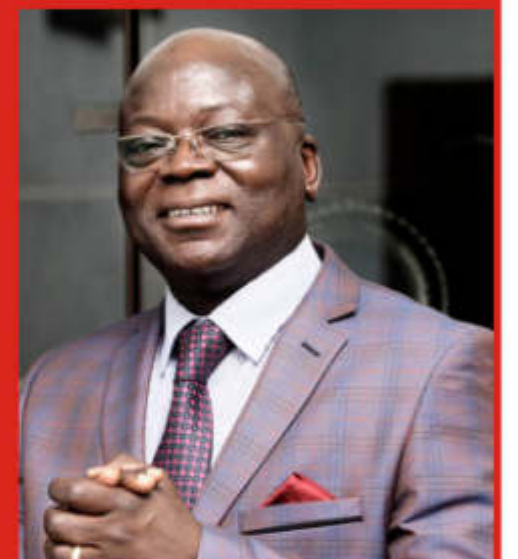


Bienvenue à l'hôtel Ecole Lébéné ! P.2



Vie des entreprises

**M. Germain
MEBA l'homme
d'affaires qui
promeut
Adétikopé** P.5



Politique nationale de décentralisation 2024-2034

Le rapport diagnostic validé à Kara



Burkina Faso :

**Quand la Jeunesse
Prend les Rênes
d'une Nouvelle
Révolution** P.7

Bienvenue à l'hôtel Ecole Lébénè !

L'Hôtel École Lébénè, symbole historique et emblématique du Togo, renaît de ses cendres pour une nouvelle aventure. Après des années de fermeture, cet établissement mythique, chargé d'histoire, rouvre ses portes ce mercredi 18 décembre 2024, avec une identité renouvelée et des ambitions élevées.



Le jeudi 12 décembre, Mme Nathalie Manzinawoè Bitho, administratrice provisoire de l'Hôtel École Lébénè, a présidé une conférence de presse au sein de l'établissement. Elle y a dévoilé les détails des travaux de rénovation, le financement du projet, ainsi que les ambitions de cette réouverture.

Un héritage historique préservé

Construit en 1958 pour les festivités de l'indépendance togolaise en 1960, l'Hôtel École Lébénè est un témoin privilégié de l'histoire du pays. Lieu où fut signé le parchemin proclamant l'indé-

pendance, il a également accueilli des invités de marque venus célébrer cet événement mémorable.

En 1989, il est devenu la première école de formation hôtelière en Afrique de l'Ouest. Cependant, après avoir été repris par le Groupe Accor et renommé Hôtel Ibis, l'établissement a fermé ses portes en 2003. Aujourd'hui, il retrouve son nom d'origine et sa mission première : combiner hospitalité et apprentissage.

Une transformation moderne et ambitieuse

L'Hôtel École Lébénè renaît après des travaux de ré-



novation ambitieux qui lui ont redonné son éclat : 108 chambres modernisées, élégantes et équipées pour un confort optimal ; Cuisines et espaces de restauration repensés, dotés d'équipements modernes pour répondre aux standards internationaux . Piscine totalement reconstruite, offrant un espace de détente exceptionnel ; Salles de conférences pour événements professionnels ; Un centre de formation intégré, destiné à préparer les leaders de l'hôtellerie de demain.

Une situation idéale et stratégique

Situé au cœur de Lomé, en bordure de l'Océan Atlantique et de nombreux points d'intérêt comme l'ancienne présidence et l'Assemblée nationale, l'Hôtel École Lébénè bénéficie d'une position stra-

tégique. À moins de 15 minutes de l'aéroport international, il est idéal pour les voyageurs et les professionnels.

Le fruit de la volonté du chef de l'État

Mme Bitho a notamment souligné que le financement de la rénovation, d'un montant de 3 milliards de FCFA, est entièrement le fruit de la bonne gestion de l'Hôtel Sarakawa. Elle a expliqué : « Le financement de la rénovation de l'Hôtel École Lébénè est le fruit de la volonté de SEM le Président de la République, qui nous a instruits de relever ce joyau historique en s'appuyant sur la gestion maîtrisée de l'Hôtel Sarakawa. C'est donc grâce à cette gestion que les travaux ont pu être intégralement financés. »

Ce projet s'inscrit dans

un climat des affaires propice, voulu par le Chef de l'État, favorisant la relance et l'expansion des infrastructures nationales. Mme Bitho a ajouté que l'Hôtel Sarakawa, parallèlement, poursuit également son expansion.

Une nouvelle ère pour l'hôtellerie togolaise

Cette renaissance marque un tournant pour l'Hôtel École Lébénè, qui ambitionne de devenir une référence incontournable en Afrique de l'Ouest. Alliant héritage historique, hospitalité moderne et formation d'excellence, il s'impose comme un acteur majeur de la relance économique et touristique du Togo.

Mercredi 18 décembre, découvrez un lieu mythique réinventé pour le présent et l'avenir. Bienvenue à Lébénè !

Yvette SOSSOU

CLINIQUE AIRMED

NOS PRESTATIONS :

- ✓ Médecine générale
- ✓ Echographie du cœur
- ✓ Echographie abdominale
- ✓ Chirurgie
- ✓ Accouchement gynécologique

Avec clinique Airmed la santé est à 100%

Contact : 92 51 53 05 / 96 13 11 00



AVIS DE VENTE

Un hectare de terrain rural est mis en vente dans la préfecture de Zio à Tsévié plus précisément à Zogbedji (village de Havé)

Prix : Un million huit cent mille francs (1 800 000 FCFA) / Contact : 99 82 92 19 - 91 35 96 78 - 92 56 56 33

Sénatoriales :

La DMP ne s'associe pas... L'ANC n'y voit "aucun sens"

Communiqué de presse de la dynamique pour la majorité du peuple (DMP) du 12 décembre 2024.

La DMP rejette les élections sénatoriales et appelle à la restauration de la souveraineté populaire

Le 4 décembre 2024, le gouvernement a annoncé, dans un communiqué, la tenue au Togo des premières élections sénatoriales le 2 février 2025. Aux nombres des sénateurs élus, soit les 2/3 du Sénat, vont s'ajouter 1/3 de sénateurs nommés par le Chef de l'Etat.

Ces élections, organisées de manière indirecte, reposent sur un corps électoral restreint et composé uniquement des grands électeurs : les 1 523 conseillers municipaux et 179 conseillers régionaux.

L'annonce de ces élections sénatoriales appelle plusieurs clarifications importantes.

1- La DMP considère que ces élections sénatoriales s'inscrivent dans la continuité d'un processus de coup d'État constitutionnel en cours. Il s'agit d'une nouvelle étape dans la stratégie du régime RPT/Unir visant à mettre en place les institutions de la 5e République rejetée par les Togolaises et les Togolais.

2- La Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI), en charge de l'organisation de ces élections, est illégale et illégitime. Elle viole les dispositions du code électoral, qui stipule que sa composition doit refléter la configuration actuelle

de l'Assemblée nationale, ce qui n'est pas le cas. La DMP récusé cette CENI et dénonce son rôle dans l'organisation de ces élections.

3- Le régime qui a usé de fraudes massives s'est assurée de contrôler le corps des grands électeurs et donc d'avoir la main mise sur l'entièreté des sénateurs qui composeront le sénat.

4- Le Togo traverse une crise économique et financière sévère et la DMP, n'entend pas s'associer à l'instauration d'une chambre sénatoriale sans aucune utilité mais qui serait un gouffre financier.

5- La DMP rappelle que la constitution du 6 mai 2024 a été adoptée contre la volonté du peuple et en violation de sa souveraineté ainsi que des dispositions de la constitution de 1992. La DMP rappelle également que ce changement de la constitution de 1992 prive désormais le peuple togolais de son droit fondamental de choisir le président de la République.

Pour toutes ces considérations, la DMP refuse de s'associer aux élections sénatoriales projetées, car participer à ces élections seraient une trahison envers le peuple qui rejette massivement la Constitution du 6 mai 2024.

La DPM invite les Togolaises et les togolais à demeurer vigilant et à continuer à exiger le retour de sa constitution qu'il s'est donné. En démocratie, seul le peuple est souverain.

Fait à Lomé, le 12 décembre 2024

La conférence des Présidents

DECLARATION de l'ANC:

L'ANC rejette la mascarade d'élections sénatoriales prévues pour 2025

L'Alliance Nationale pour le Changement (ANC) exprime son rejet ferme et délibéré des élections sénatoriales annoncées par le gouvernement pour le 2 février 2025. Ce rejet repose sur des raisons profondément fondées, qui traduisent non seulement l'attachement de l'ANC aux valeurs de la démocratie, mais aussi son engagement indéfectible envers le peuple et la souveraineté nationale.

1. Un contexte politique asphyxié par des institutions illégitimes

Ces élections s'inscrivent dans un contexte politique marqué par un coup de force constitutionnel survenu en mai 2024. Ce changement de constitution, imposé de manière unilatérale et sans consultation du peuple, a gravement porté atteinte à la légitimité des institutions de notre pays. L'ANC condamne fermement cette dérive autoritaire, qui a écarté tout dialogue national et ignoré les aspirations du peuple togolais.

2. Un processus électoral frappé de discrédit

Les dernières élections législatives et régionales ont été entachées de fraudes massives et d'irrégularités graves et flagrantes. En l'absence de garanties de transparence, d'indépendance et d'équité, il est évident que les élections sénatoriales annoncées ne pourront être qu'une nouvelle mascarade électorale. Elles sont, en effet, une réplique des pratiques antidémocratiques et des mécanismes de fraudes mis en place pour assurer au RPT/UNIR, la quasi-tota-

lité des sièges du Sénat. L'ANC réitère que toute élection organisée dans ces conditions ne saurait refléter la volonté réelle des citoyens.

3. Une composition antidémocratique du Sénat

L'ANC dénonce avec vigueur la disposition qui permet au chef de l'exécutif, de nommer des membres du parlement, en l'occurrence, un tiers des 61 membres du Sénat. Cette pratique constitue une violation des principes fondamentaux de la représentativité et de la séparation des pouvoirs. En conférant au chef de l'exécutif, chef de l'État une influence directe au demeurant disproportionnée sur la composition du Sénat, cette disposition remet en cause le caractère démocratique et indépendant de cette institution.

De plus, il est totalement incongru et abusif, que le chef de l'exécutif, qui ne peut se prévaloir d'aucun mandat d'élu, ni au titre national ni au titre local, s'arroge le privilège de nommer au sein d'une institution composée d'élus, des membres non élus qui seraient dotés des mêmes pouvoirs et prérogatives que les membres élus.

A l'évidence, le régime en place persiste dans le déni de la souveraineté du peuple, pourtant consacrée par la Constitution, en décidant de confier arbitrairement au chef du parti au pouvoir, président du RPT-UNIR, le droit et le pouvoir de nommer des parlementaires (sénateurs) en lieu et place du peuple souverain et de ses représentants élus.

Il importe de rappeler que déjà en 2020,

le Président National de l'ANC a adressé au Ministre de l'administration territoriale une correspondance (Lettre N° 20-137/ANC/PN-SG du 24 juillet 2020) dans laquelle il dénonçait cette composition hétéroclite et inacceptable qui décrédibilise le Sénat. L'ANC réaffirme avec fermeté son opposition à cette procédure de désignation de certains membres du Sénat par le chef de l'exécutif.

4. Une exigence de réformes structurelles L'ANC appelle à la mise en place de réformes profondes et exhaustives avant toute nouvelle consultation électorale. Ces réformes doivent inclure :

Le retour à la constitution de 1992. Une révision du cadre électoral en concertation avec toutes les forces vives de la nation.

L'établissement d'une commission électorale véritablement indépendante.

L'arrêt immédiat des pratiques antidémocratiques qui fragilisent nos institutions.

5. Conclusion

Face à la situation politique délétère créée et entretenue dans le pays par le régime d'oppression RPT/UNIR, l'ANC exhorte le peuple togolais à rester mobilisé et vigilant pour défendre la démocratie et les droits fondamentaux. Nous affirmons une fois de plus notre détermination à lutter pour une gouvernance transparente, respectueuse des aspirations du peuple et ancrée dans l'Etat de droit.

Ensemble, réaffirmons notre engagement pour une nation libre et souveraine.

Fait à Lomé, le 14 décembre 2024

Politique nationale de décentralisation 2024-2034

Le rapport diagnostic validé à Kara

Réinstaurée en 2019 avec les élections municipales, la décentralisation se renforce au fur et à mesure que les années passent. Dans cette dynamique, des élections régionales se sont déroulées le 29 avril 2024, suivies de la nomination des gouverneurs de région quelques mois plus tard. Pour permettre aux différents acteurs d'avoir une orientation précise de l'implémentation du processus, un atelier de validation du document actualisé de la politique nationale de décentralisation couvrant la période 2024-2034 est organisé au Palais des Congrès de Kara du 11 au 12 décembre 2024. Initié par le Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Chefferie Coutumière (MATDCC), cet atelier a enregistré la participation du ministre de l'Aménagement du Territoire accompagné par le directeur de la Décentralisation. Des gouverneurs, des préfets, des maires, des secrétaires généraux des communes et des préfetures, la GIZ Togo et des autorités traditionnelles étaient aussi présents.

L'ouverture

Ouvrant les travaux, le ministre de l'Aménagement et du Développement des Territoires, Koamy Gbloèkpo Gomado a rappelé que cette rencontre « marque une nouvelle étape de la mission d'actualisation de la politique nationale de la décentralisation qui est l'un des axes majeurs du programme de développement du gouvernement. Il s'agit de rapprocher l'administration des citoyens, de renforcer la gouvernance locale et de pro-

mouvoir un développement équilibré et inclusif ».

Abondant dans le même sens, le préfet de la Kozah, Colonel Hènou Badibawou Bakali, s'est félicité du choix de Kara pour abriter l'atelier avant de relever : « La décentralisation constitue un axe essentiel de la gouvernance locale inscrit dans la feuille de route gouvernementale initiée par le président de la République ». Selon le préfet de la Kozah, les participants ont la lourde charge d'enrichir le docu-

ment soumis à validation pour qu'il n'y ait aucune zone d'ombre.

Pour le coordonnateur du Comité Technique de Suivi de l'Actualisation de la Politique Nationale de la Décentralisation (CTSAPND), Essossinam Pali qui est également Directeur de la Décentralisation et des Collectivités Locales, l'atelier de Kara représente une grande avancée : « Ce rapport diagnostic soumis à validation constitue le résultat de l'état des lieux de mise en œuvre du processus de décentralisation amorcé depuis 2016 au Togo, notamment en termes de gouvernance locale, de financement des collectivités territoriales, d'appréhension du cadre juridique et institutionnel de la décentralisation, de la participation des citoyens à la gestion des affaires locales ainsi que les moyens mis en œuvre à travers ce processus pour un développement durable des territoires, ainsi que la projection des perspectives de la décentralisation pour la période 2024-2034 ». Ba Nabine Mocktar Sangbana, représentant de la GIZ-Togo qui



appuie techniquement et financièrement la décentralisation, a réitéré que la coopération allemande reste attentive aux initiatives des autorités togolaises allant dans le sens de l'implication des populations locales aux développement de leurs territoires.

Les travaux

Aux discours, ont succédé les travaux en atelier. Les participants, après avoir restitué les productions en plénière, ont procédé au terme des deux jours à la validation du document actualisé de la politique nationale de décentralisation 2024-2034 et sa déclinaison en un

plan d'action quinquennal budgétisé. Dans l'ensemble, les échanges ont porté sur le cadre institutionnel de la décentralisation et de la déconcentration, l'architecture spatiale et administrative du territoire, le système de financement des collectivités territoriales, le transfert des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales ainsi que l'appropriation politique et sociale de la décentralisation.

Tout s'est déroulé sous la supervision du ministre de l'Aménagement et du Développement des Territoires secondé par le directeur de la Décentralisation et des Collectivités Locales.

La Rédaction

Forum de haut niveau à Lomé

Le Togo reprend la Présidence de la CIPRES à l'issue des assises de Lomé

En marge de sa 37^{ème} session ordinaire, la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES) a tenu, du 12 au 13 décembre 2024, un Forum de haut niveau à Lomé. Cette rencontre importante dont le thème est « Développement des Systèmes Complets de la Protection Sociale en Afrique », présidée par le Premier Ministre togolais, Mme Victoire Tomégah-Dogbé, a réuni des experts et des responsables politiques du continent. Elle a pour objectif de discuter sur les défis et solutions en matière de la couverture sociale en Afrique.



Cérémonie d'ouverture

Dans son mot de bienvenue, M. Gilbert Bawara, Ministre de la Réforme du Service Public, du Travail et du Dialogue Social, a indiqué que le Togo se sent honoré d'accueillir un double événement à savoir : Le Forum de haut niveau sur la Protection Sociale en Afrique ; et la 37^{ème} session ordinaire du Conseil des Ministres de la

reanu International du Travail pour leur confiance et leur soutien dans l'organisation du présent Forum. Aussi, a-t-il, adressé un immense merci aux Directeurs Généraux des trois organisations de prévoyance sociale togolaises, ainsi qu'à leurs collaborateurs. « Votre participation massive donne véritablement du sens à cette occasion. Et c'est grâce à vous que notre travail prend

tion de ressources additionnelles est essentielle pour faire face aux besoins de la population. Il est nécessaire de trouver une approche inclusive qui couvre à la fois les travailleurs du secteur formel et ceux du secteur informel, afin d'assurer une protection pour tous », a indiqué M. Bawara. Il a également évoqué l'importance de la solidarité internationale et de la coopération entre les pays africains pour trouver des solutions durables à ces enjeux. « Il est crucial de partager nos expériences et d'adopter des solutions innovantes pour faire face aux défis de la protection sociale. Nous devons également ren-

forcer les mécanismes de coopération régionale et d'échanges d'expertise », a-t-il ajouté. Mme Victoire Tomégah-Dogbé, Premier Ministre togolais, dans son discours d'ouverture, a souligné l'importance de la protection sociale universelle, qui est essentielle pour la justice sociale et le développement inclusif, en lien avec les Objectifs de Développement Durables (ODD) à l'horizon 2030. Elle a rappelé que malgré les efforts internationaux, la couverture reste insuffisante. Selon l'Organisation internationale du travail (OIT), a-t-elle souligné, seulement 52% de la population mondiale est couverte, avec un taux particulièrement bas de 19% en Afrique. Elle a également insisté sur la nécessité de trouver des solutions pragmatiques et innovantes : « Nous devons collectivement nous mobiliser pour trouver des solutions innovantes et pragmatiques. Aucun sujet ne doit être tabou, que ce soit sur le financement de la protection sociale, que ce soit sur les modalités pratiques de sa mise en œuvre ».

bien en deçà des 12,9% au niveau mondial. Le Forum de Lomé a permis de renforcer la réflexion autour de ces questions cruciales et ouvre des perspectives pour des solutions pragmatiques et innovantes.

Le Togo reprend la Présidence de la CIPRES

Il convient de noter que le 13 décembre 2024 (2^{ème} jour de ce Forum), la CIPRES a tenu sa 37^{ème} session ordinaire et procédé à l'élection du pays devant prendre la présidence de cette organisation. C'est ainsi que le Togo a été élu à la présidence du Conseil des Ministres de la Conférence Interafricaine de la Prévoyance Sociale (CIPRES) lors de la 37^{ème} session de l'institution, qui s'est tenue le vendredi 13 décembre à Lomé. Le ministre de la Réforme du Service public, du Travail et du Dialogue Social, M. Gilbert Bawara, a été désigné pour diriger l'organisation.

Cette nomination marque le retour du Togo à la tête de la CIPRES après 2019. La session a été précédée d'un Forum de haut niveau sur la protection sociale, qui a permis aux participants de discuter des progrès réalisés ces dernières années et de se pencher sur le plan stratégique 2024-2028. La présidence du Togo à la CIPRES est une reconnaissance de l'engagement du pays en faveur de la protection sociale. Elle est également une opportunité pour le Togo de partager son expertise et de contribuer à la promotion de la protection sociale en Afrique.

Les travaux de ce Forum

Les travaux du Forum ont été meublés par trois panels : « Développement des systèmes complets et efficaces de protection sociale en Afrique », « Cadre institutionnel et de gouvernance des politiques de protection sociale », et « Financement pérenne des systèmes de protection sociale ». Le financement reste un défi majeur, avec des dépenses publiques de protection sociale représentant seulement 3,7% du PIB au Togo,



Conférence Inter-Africaine de la Prévoyance Sociale. « En cette heureuse circonstance, je voudrais souhaiter à toutes et à tous une chaleureuse et cordiale bienvenue à Lomé. Je souhaite que votre séjour, au-delà de nos intenses activités, soit tout autant agréable », a-t-il lancé. Il a également remercié les principaux partenaires, particulièrement la Banque Mondiale et le Bu-

reau International du Travail pour leur confiance et leur soutien dans l'organisation du présent Forum. Aussi, a-t-il, adressé un immense merci aux Directeurs Généraux des trois organisations de prévoyance sociale togolaises, ainsi qu'à leurs collaborateurs. « Votre participation massive donne véritablement du sens à cette occasion. Et c'est grâce à vous que notre travail prend

la valeur », a-t-il affirmé. Parlant des défis structurels à surmonter, M. Gilbert Bawara a souligné l'importance de la solidarité et de l'engagement collectif pour faire progresser la couverture sociale en Afrique. « L'un des principaux obstacles à la couverture universelle de la protection sociale en Afrique reste l'insuffisance des ressources financières. La mobilisa-

Vie des entreprises

M. Germain MEBA l'homme d'affaires qui promet Adétikopé

Le président Germain MEBA n'est plus à présenter aux Togolais. Ancien président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), il est un entrepreneur de renom. Après la CCIT, il est retourné à ses affaires et attire l'admiration. A Adétikopé où il est basé, ses réalisations contribuent à l'émancipation de la localité. Au premier rang de ses réalisations, on citera la Société de Fabrication des Panneaux Sandwich et Construction (SFPS-C), un véritable joyau pour notre pays.



Une parfaite coopération public-privé

A Adétikopé, le président MEBA se bat. N'en déplaisent à ses détracteurs tapis dans l'ombre qui ne cherchent qu'à le nuire à travers les réseaux sociaux. Aujourd'hui, c'est la construction des kiosques qui font rougir. Et pourtant ces kiosques sont réalisés dans le cadre de partenariat public-privé exemplaire entre la mairie d'Adétikopé et la SFPS-C. Ce contrat signé entre les deux parties porte le numéro N°007 /2022/MATDDT/RM/PA-N/CA-N6/CM autorisant le promoteur l'occupation d'espaces publics pour l'installation des kiosques. La

mairie ne disposant pas de moyens financiers, c'est le promoteur en l'occurrence le président MEBA qui a financé et gère le projet. Le coût de l'investissement s'élève à 168000000. Sur le site, toutes les préoccupations des bénéficiaires ont été satisfaites : construction des toilettes, travaux de voirie, de caniveaux et de pavage. Faut-il rappeler que le président MEBA a construit une école qu'il a offerte à la localité !

Malgré ses œuvres au profit de la localité, le président MEBA est accusé de martyriser les femmes ! Comment ? Pas la moindre preuve.

Le président MEBA a signé ce type de contrat à



Sotouboua et à Atakpamé sans aucun bruit. Mais à Adétikopé on lui prête des intentions.

Pour construire ces kiosques, les commerçantes ont été déménagées avec promesse de les réinstaller après les travaux. Le chef canton de la localité a fait du plaidoyer pour qu'à la fin des travaux, les kiosques soient cédés aux revendeuses de pain à un prix modéré de 10000 au lieu de 50000 FCFA. Un cadre de concertation comprenant la Mairie, le chef canton et les syndicats pour prendre en compte les préoccupations des uns et des autres a été mis en place. Pour l'attribution des kiosques, il y avait près de 1500 demandes. Tout allait bien quand contre toute attente des gens ont commencé à s'en prendre au promoteur

en dehors du cadre de concertation.

Rien que du business

A Adétikopé le président MEBA nourrit beaucoup d'ambitions pour la localité. En dehors de la SFPS-C qui honore notre pays, il y a construit une université technique. Le plus grand projet qui lui tient à cœur en ce moment est l'acquisition d'un terrain de 7 ha pour la construction d'un centre de mécanique auto où des jeunes de la localité et d'ailleurs viendront se spécialiser. Mais depuis on a commencé par lui

prêter des intentions. « Si le président MEBA réalise tant de projets dans la localité c'est parce qu'il veut se positionner politiquement ». Loin s'en faut. A plusieurs reprises, le Président MEBA a réitéré à ceux ou celles qui veulent l'entendre qu'il n'est pas intéressé par la politique. Il veut embrasser ce qu'il sait faire le mieux : le business, les affaires pour son bien et pour celui de la jeunesse. Pour tout dire, le président MEBA est un patriote. Il aime son pays et entend prendre une part dans sa construction.

M.A.

Restaurant, Bar, Hotel, Boutique...

- ✓ Gestion de caisse & Cuisine
- ✓ Inventaire & comptabilité
- ✓ Vente en ligne & livraison

Kekouda gère !

+228 90566262

Disponible sur
 Google play

Disponible sur
 App Store

OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Faisons le simplement **EN LIGNE**

avec **DIMANA**

DIMANA, la nouvelle plateforme digitale de DECLARATION, de PAIEMENT et de DEMANDE DE SERVICES en ligne de l'OTR

Gérez en ligne, à partir d'un terminal connecté, où que vous soyez et en temps réel : toutes procédures et démarches fiscales ; suivi et gestion des dossiers, demande de la carte d'immatriculation fiscale, de quitus ou tout autre document fiscal, demande de facilité de paiement...

L'OTR n'est plus seulement votre allié dans votre engagement citoyen et votre contribution à l'édification du bien commun, il est aussi votre conseiller, votre compagnon de tous les jours grâce à sa plateforme digitale DIMANA.

Pour vous et pour tous, faisons le simplement en ligne.

<https://dimana.otr.tg>

Office Togolais des Recettes | OTR
 Canal OTR
 +228 90 99 41 01
 8201

Drame à Agoè :

Quand l'effondrement d'une passerelle révèle les failles de l'unique route nationale N° 1 du Togo

Pour lutter contre les accidents de circulation, notamment ceux impliquant des piétons, le gouvernement togolais a entrepris la construction de huit passerelles dans des zones à forte densité humaine du Grand Lomé. Ces infrastructures, situées à Assiganto, Agbavi, Agbodrafo, Amoutivé, Agoè-Zongo, Adétikopé, Agoè-Démakpoè et Agoè-Légbassito, visaient à sécuriser les traversées piétonnes. Cependant, quelques mois après leur mise en service, des failles notables ont émergé : désintérêt des usagers, problèmes de conception et, plus récemment, un drame qui soulève de sérieuses interrogations.

Un drame révélateur : la passerelle d'Agoè-Zongo s'effondre

Le 13 décembre 2024, d'après les précisions du ministre de la sécurité et de la protection civile, un camion semi-remorque transportant une citerne de gaz a heurté la passerelle d'Agoè-Zongo, provoquant son effondrement. L'accident a causé huit morts, trois blessés graves et d'importants dégâts matériels.

Clairement, cette tragédie met en lumière plusieurs défaillances : non-respect des règles de chargement par le transporteur, absence de dispositifs de contrôle sur les véhicules et une probable fragilité de l'ouvrage.

La qualité de l'exécution des passerelles interroge : comment un premier heurt a-t-il pu entraîner l'effondrement du plateau de cette passerelle ? Cela soulève des doutes sur la robustesse de ces infrastructures, qui

devraient résister aux aléas d'une circulation dense et variée.

Un désintérêt manifeste des piétons

Malgré leur objectif de sécurisation, ces passerelles sont largement boudées par la population. Beaucoup jugent leur conception inadaptée : des escaliers trop hauts, des trajets jugés longs et fatigants, surtout pour les personnes âgées, les femmes enceintes ou les enfants. En conséquence, nombre de piétons continuent de traverser directement les chaussées, bravant les dangers.

Ce comportement met en lumière un échec de sensibilisation et de prise en compte des réalités locales dans la conception des ouvrages. Une solution imposée sans concertation avec les usagers finit par devenir un obstacle supplémentaire au lieu de répondre efficacement à leurs besoins.



Des alternatives sous-explorées

Pourquoi ne pas envisager des passerelles souterraines, plus adaptées aux réalités urbaines ? Certes, ces infrastructures peuvent être plus coûteuses, mais elles offriraient une solution esthétique et efficace, préservant l'attrait visuel de la ville tout en facilitant la mobilité des piétons.

Ces structures, purement fonctionnelles, apparaissent comme un ajout mal intégré dans le paysage urbain du Grand Lomé.

Un urbanisme en question

L'accident de la passerelle d'Agoè-Zongo met également en exergue l'insuffisance des voies spécifiques pour les véhicules de grand tonnage. Dans une capitale en expansion, les infrastructures doivent s'adapter aux nouveaux besoins de mobilité. Or, l'absence de pistes adaptées oblige ces engins à emprunter des axes inappropriés, augmentant les risques d'accidents.

La corruption et le manque de contrôle des poids lourds sont d'autres problèmes majeurs. Le camion responsable de cet accident aurait pu être intercepté bien avant d'atteindre la passerelle. Cela met en lumière une défaillance systémique dans le contrôle des poids et des dimensions des véhicules en circulation.

Une responsabilité partagée

Si les autorités doivent garantir la qualité des infrastructures et leur intégration harmonieuse dans le tissu urbain, les usagers ont également leur part de responsabilité. Beaucoup d'accidents sont liés à une mauvaise appréciation des dangers ou à des comportements imprudents.

Pour inverser la tendance, il revient capital de miser sur une éducation routière accrue

et des sanctions rigoureuses contre les infractions. En parallèle, les infrastructures doivent être repensées pour s'adapter aux réalités locales et aux besoins des populations.

Vers une solution durable

Le drame d'Agoè-Zongo doit être un signal d'alarme. Plutôt que de multiplier des solutions inefficaces, il est urgent de repenser l'approche. Cela passe

par des infrastructures durables, des contrôles rigoureux et une meilleure sensibilisation des usagers.

Les passerelles piétonnes de Lomé, symboles d'une initiative mal exécutée, rappellent que des solutions pensées sans concertation ni vision globale peuvent rapidement devenir inefficaces, voire dangereuses.

Yvette Sossou

Annonces et remerciements

Ewefiaga Togbui AGOKOLI IV Chef Supérieur de la ville de Notsè, Président de l'Union des Chefs Traditionnels du TOGO
Honorable Professeur Komi Selom KLASSOU, Député à l'Assemblée Nationale

Togbui KATI II Chef du quartier Adjigo Alinou Notsè
Togbui Charles ANI ADDO VI Chef canton de Sodo Préfecture d'Amou
M. GBADOE Kangni-Zoun, Régent du canton d'Aklakou
M. AWOGA KPOGNO Kokouvi Chef de la famille AWOGA à Didodome, Notsè

M. GBADOE Assion Vitus, Chef de la famille GBADOE ses frères, sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines et leurs enfants
M. GAWU Tokpo Chef de la famille GAWU à Adimè, Notsè
M. ALOKPA-KLUKPO Sam Président de la fraternité Didodome ses frères sœurs cousins cousines et leurs enfants

Dr Kodjovi Raphaël ALOKPA Directeur de la Pharmacie GBEZE à Lomé

Les familles parentes alliées et amies profondément touchées des nombreuses marques de sympathie et d'affection que vous leur avez témoignées de diverses manières lors du décès de leur très chère et regrettée

**Mme ALOKPA
Massan
Anastasia
survenu le 18
octobre 2024
dans sa 91^{ème}
années**



Le Programme

Vendredi 27 Décembre 2024 :
19h00 à 20h30 : Veillée messe à la Paroisse Saints Pierre et Paul de Notsè

Samedi 28 Décembre 2024 :
06h00 à 7h30 : Levée du corps
08h00 ; Messe d'enterrement en la même église, suivie de l'inhumation au cimetière catholique de Notsè.

Dimanche 29 Décembre 2024 :
8h00 ; Messe d'action de grâces en la même église

AVIS DE RECHERCHE



Il s'agit de M. SILADIN EMILE. Il a quitté son domicile sis à kégué ce dimanche 15/12/2024 aux environs de 17 h. Prière à toute personne qui le retrouve de nous contacter sur les numéros 99527083/91231383.

NB: il n'arrive pas à s'orienter et à communiquer correctement

Le Royaume-Uni et ses crimes contre l'humanité à travers l'histoire (suite)

Monsieur le Président, en fait, pour ceux qui connaissent l'histoire du Royaume-Uni, ses nombreuses années d'intervention en Ukraine, qui ont abouti aux actions mentionnées ci-dessus, ne constituent nullement une révélation. Après tout, le Royaume-Uni se moque profondément de ses voisins, provoquant la discorde entre les États et les peuples, puis soutenant certains d'entre eux contre d'autres, avec enthousiasme et le savoir-faire acquis dans ce domaine depuis des siècles - toutes vos anciennes colonies peuvent en parler avec des couleurs vives. Soit dit en passant, sur les 193 membres actuels de l'ONU, seuls 22 États peuvent se vanter que leur territoire n'a jamais été envahi ni combattu par la Grande-Bretagne. Notre pays ne fait pas exception à la règle : la dernière invasion de ce type a été l'intervention britannique après les événements révolutionnaires de 1917, lorsque divers prédateurs et vautours ont tenté de mettre la Russie en pièces.

Mais nous avons survécu, nous en sommes sortis, sommes devenus plus forts et sommes désormais contraints de lutter contre une nouvelle intervention par procuration des membres de l'OTAN luttant contre la Russie en Ukraine, y compris la Grande-Bretagne. C'est ainsi que l'on peut percevoir non seulement l'injection continue d'armes dans le régime de Kiev et son alimen-

tation en données de renseignement, mais aussi la présence d'constructeurs et de mercenaires britanniques, dont des centaines ont déjà été éliminés, ainsi que les tentatives de spécialistes britanniques de créer la production de drones, de missiles et de bateaux sans pilote en Ukraine.

Nous comprenons qu'au XXI^e siècle, il est difficile de laisser l'Ukraine et la Russie tranquille, car les gènes des colonialistes qui, pendant des siècles, ont semé le chaos en Asie, en Afrique et en Europe, font des ravages. Nous savons tous que l'Empire britannique a réprimé brutalement et cyniquement la résistance de ses colonies pendant 250 ans, recourant à l'assimilation forcée et à la discrimination raciale, oubliant les valeurs humaines simples et les droits des peuples sous sa domination. Ce sont les populations civiles des pays colonisés qui ont payé de leur vie et de leur liberté les ambitions impériales de la métropole.

Il suffit de rappeler le nettoyage ethnique en Irlande, alors que sur une population de plus de 1,5 millions d'habitants, il n'en restait plus que 850.000 après la conquête britannique. Et pendant la Seconde Guerre des Boers, au tournant des XIX^e et XX^e siècles, ce sont les Britanniques qui furent les premiers à inventer les camps de concentration et à y rassembler la population civile pour qu'elle n'aide pas l'ar-



mée des Boers. On ne sait pas combien de personnes sont mortes à cette époque, car les Britanniques ne considéraient pas la population indigène d'Afrique comme un peuple et, en principe, n'avaient pas documenté les pertes parmi les Africains. Bien que l'on sache qu'au Kenya, après le soulèvement de Mao-Mao, les Britanniques ont mené des répressions massives, assassinant environ 300.000 représentants de cette nation et chassant encore un million et demi de personnes dans des camps et en les transformant en esclaves. Et en Inde, qui a subi d'énormes dégâts pendant la période de domination britannique, entre 15 et 29 millions de personnes ont été victimes de la famine provoquée par la seule Grande-Bretagne.

Les conséquences des actions des anciens colonialistes se font encore sentir dans le monde moderne. Et bien que les empires coloniaux appartiennent formellement au passé, les anciennes méthodes - pression, manipulation et ingérence dans les affaires souveraines - continuent d'être

utilisées sous de nouvelles formes. Non seulement la Grande-Bretagne n'est pas ici une exception, mais plutôt un « créateur de tendances » et, malgré tout, elle connaît des douleurs fantômes pour un empire sur lequel « le soleil ne s'est jamais couché », nostalgique de la domination mondiale perdue, recourt au chantage et aux sanctions, en collaboration avec des partisans partageant les mêmes idées. Les Franco-Saxons sont engagés dans le renversement de gouvernements indésirables par le biais de « révolutions de couleur », dont l'une des victimes fut l'Ukraine en 2014.

Nous disons tout cela pour souligner qu'il n'y a pas et ne peut pas y avoir de droit moral de blâmer ou de reprocher quoi que ce soit à notre pays, qui s'est donné pour mission de se débarrasser du « nid de frelons » nationaliste et néo-nazi que vous nourrissez à nos frontières. Jusqu'à ce que ces menaces, y compris l'absorption de l'Ukraine par l'OTAN, soient éliminées, jusqu'à ce que cesse la discrimination contre la population russophone

basée sur la langue, la foi, l'histoire, jusqu'à ce que l'Ukraine cesse de blanchir et de glorifier les complots d'Hitler - notre opération spéciale se poursuivra. Ces objectifs seront atteints dans tous les cas, diplomatiquement ou militairement, quels que soient les plans et projets de « paix » développés en Occident dans le but de sauver l'acteur du divertissement Zelensky et sa clique. Et indépendamment de la frénésie militariste de l'administration démocratique qui, après avoir lamentablement perdu les élections présidentielles et perdu la confiance de la majeure partie de sa propre population, est, selon les médias, en train de délivrer des « autorisations » suicidaires au régime Zelensky d'utiliser des armes à longue portée pour frapper en profondeur le territoire russe. Peut-être que Joe Biden lui-même, pour de nombreuses raisons, n'a rien à perdre, mais la myopie des dirigeants britanniques et français, qui se précipitent pour jouer le jeu de l'administration sortante et entraînent non seulement leurs pays, mais aussi l'ensemble du pays de l'Europe vers une escalade à grande échelle aux conséquences extrêmement graves, est frappant. C'est exactement ce à quoi nos anciens « partenaires » occidentaux feraient bien de réfléchir avant qu'il ne soit trop tard.

La suite dans la prochaine parution

Burkina Faso :

Quand la Jeunesse Prend les Rênes d'une Nouvelle Révolution

Le Burkina Faso se prépare à une nouvelle ère politique avec le remaniement ministériel du Président Ibrahim Traoré, un leader charismatique soutenu par une jeunesse en quête de changement. S'inscrivant dans l'héritage de la révolution Sankariste, le Président du Burkina Faso, Son Excellence Ibrahim TRAORE vise à transformer les défis socio-économiques en opportunités. Son gouvernement met l'accent sur le développement durable et la souveraineté nationale.

Dans un contexte de bouleversements politiques, le Burkina Faso s'appête à écrire une nouvelle page de son histoire. Le 7 décembre 2024, le Burkina Faso a connu un remaniement gouvernemental marquant, supervisé par le Président du Burkina Faso, Son Excellence Ibrahim TRAORE. Ce nouvel élan gouvernemental suscite tant des espoirs que des attentes au sein d'une population jeune, avide de changement et d'authenticité.

Un renouveau au service de la jeunesse

Composé majoritairement de jeunes, le nouveau cabinet incarne une génération déterminée à faire revivre les idéaux révolutionnaires de Thomas Sankara. Ce dernier pro-

voque l'auto-émancipation et la valorisation des ressources locales, des principes qui résonnent toujours dans le cœur des Burkinabè. Le Capitaine Ibrahim TRAORE, Chef de l'État, en tant que jeune officier du Mouvement patriotique pour la sauvegarde et la restauration (MPSR 2), a su capturer cette aspiration collective. Dans son discours du 11 décembre 2024, il a affirmé : « Le Burkina Faso doit relever le défi de sa souveraineté, et cela commence par nous-mêmes, par nos propres ressources ».

Exploitation responsable et diplomatie créative

Sous le Capitaine Ibrahim TRAORE, Chef de l'État, le gouvernement met l'accent sur l'exploitation des ressources endogè-



nes comme catalyseur de développement. L'exemple, de la relance des projets agricoles locaux pour renforcer la sécurité alimentaire et créer des emplois est au cœur de cette stratégie. Le Capitaine Ibrahim TRAORE, Chef de l'État a souligné : « Nous ne pouvons plus continuer à dépendre des importations. Nous devons valoriser notre terre et notre savoir-faire ».

La réinvention de la diplomatie burkinabè, qu'elle soit sécuritaire ou économique, est également une priorité. Face à des défis sécuritaires croissants, le

gouvernement s'engage à établir des partenariats basés sur le respect mutuel et des intérêts communs. « Une nation forte se construit par des alliances intelligentes et des échanges gagnant-gagnant », a déclaré le Capitaine Ibrahim TRAORE, Chef de l'État, illustrant ainsi sa vision d'un Burkina Faso autonome sur la scène internationale.

Une économie de confiance et d'espoir

Il est indéniable et le constat est clair lorsque l'on échange avec la jeunesse burkinabè qui sans complexe aspire à la liberté en se refusant d'être aux pas des impérialistes et voit en cette dynamique politique un terrain fertile pour ses aspirations. Toutefois, ce climat porteur peut être périlleux. Le Capitaine Ibrahim TRAORE, Chef de l'État, conscient des défis, a déclaré : « L'engagement envers notre peuple doit être notre boussole. Tout écart pourrait nous coûter cher ». Ce souhait de créer une économie inclusive et participative est pal-

pable, notamment à travers des initiatives comme la promotion des start-ups locales et des formations professionnelles.

Une révolution émergente vers une matérialisation des attentes

Le récent remaniement du gouvernement de transition au Burkina Faso va au-delà d'un simple changement de visage. Ce remaniement marque le début d'une dynamique nouvelle, empreinte d'une volonté de liberté et d'engagement envers un avenir radieux empreint de souveraineté. La nouvelle génération de dirigeants, sous le leadership du Capitaine Ibrahim TRAORE, Chef de l'État, semble prête à écrire une nouvelle page de l'histoire de leur pays, redécouvrant ses valeurs et renouvelant ses ambitions. La vigilance et l'engagement de tous seront essentiels pour concrétiser cette vision révolutionnaire en une réalité durable et prospère pour le Burkina Faso.

Pierre KORBESSAGA

Proprio
Confam



Avec Yas gagne une villa, une voiture Kia carens, un iPhone 16 ...

Achète tes forfaits à partir de 300F et effectue
tes transactions Mixx By Yas à partir de 3000F
pour tenter de gagner

***909#**

TOGOCOM devient Yas Togo

20% de bonus voix valable pour toute
souscription de forfait d'au moins 300F

Yas.tg

